

ALTERNANCE

Rythme

2 semaines en entreprise
1 semaine à l'IUT2

Dates de formation

1 an : du 11/09/2023 au 05/07/2024

Lieu

Grenoble - Place de Verdun (non accessible aux PMR)

Le **Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)** est une formation universitaire professionnalisante de grade licence. Le département GEA Grenoble propose le parcours **Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activité** en alternance en BUT 3^e année.

JE SUIS FORMÉ POUR (F/H)

- Concevoir la stratégie de création de valeur
- Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur
- Analyser les processus de l'organisation dans son environnement
- Aider à la prise de décision
- Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation

J'ASSURE LES FONCTIONS DE (F/H)

- Gestionnaire administratif RH/achat/vente/logistique
- Adjoint de direction
- Chargé de projet en organisation

J'ÉVOLUE VERS (F/H)

- Responsable de service
- Chef de projet
- Chargé de mission
- Chef d'entreprise

LA PÉDAGOGIE DU BUT

- Un programme décliné en compétences métiers
- Des enseignements assurés par des universitaires et des experts-métiers
- Des mises en situations professionnelles
- Du travail en équipe et en mode projet
- Des évaluations écrites et orales dans le cadre du contrôle continu
- Enseignement de l'anglais en LV1

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Fonctionnement de l'entreprise

- Management d'activité
- Environnement économique et juridique
- Traitement des données
- Techniques d'expression
- Comptabilité
- Techniques d'expression
- Psychologie sociale
- Anglais des affaires

Gestion de l'entreprise

- Comptabilité
- Fiscalité
- Finance

Développement de l'entreprise

- Entrepreneuriat
- Management d'activité approfondi
- Finance
- Business model - Business plan
- Financement des activités

- Je suis en cours d'obtention ou **titulaire d'un diplôme niveau BAC+1** (entrée en BUT 2^e année) ou **BAC+2** (entrée en BUT 2^e année) ou je souhaite demander une reconnaissance des **acquis personnels et professionnels** (VAPP)
- Je candidate sur la **plateforme eCandidat** accessible depuis le site de l'IUT2 de Grenoble.
- Je reçois un **avis d'admission** après examen de mon dossier

JE SUIS APPRENTI (F/H)

- **35h** de travail/semaine
- **5 semaines** de congés payés/an
- **Rémunération** mensuelle
- Régime de **sécurité sociale**
- **Gratuité** des frais de formation
- Prêt d'**ordinateur portable**
- Aide au **permis de conduire**
- Aide au **logement**

JE SUIS EMPLOYEUR (F/H)

- Rémunération de l'apprenti suivant un **pourcentage du SMIC**
- Exonération de cotisations et de contributions sociales **patronales et salariales**
- **Aide exceptionnelle versée par l'Etat pour l'embauche d'un apprenti** (secteur privé)
- Pas de reste à charge sur le coût de **formation pour les employeurs relevant du secteur privé et de la fonction publique territoriale**
- **Employeur public** se renseigner auprès du service FCA de l'IUT2

JE SUIS ADMIS

- Je peux participer aux lives Instagram **@iut2.ccm** du Centre de Compétences et des Métiers pour adapter mes outils de candidature et trouver une alternance
- Je contacte le responsable alternance de la formation pour valider mes futures missions et établir mon contrat d'apprentissage

* Le contrat d'apprentissage est le plus intéressant pour les entreprises et les apprentis. Le contrat de professionnalisation est proposé aux étudiants de 30 ans et plus. Pour toute demande d'information relative au contrat de professionnalisation, contacter le service FCA de l'IUT2.

CONTACTS

Responsable alternance BUT :

✉ richard.compte@univ-grenoble-alpes.fr

Scolarité :

✉ iut2-GEAgrenoble@univ-grenoble-alpes.fr

☎ 04 76 03 79 51

Service formation continue et apprentissage IUT2 :

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

☎ 04 76 28 46 37

+ d'infos



Les + de l'IUT2

- L'appartenance à l'Université Grenoble Alpes
- Des espaces de travail performants : salles de créativité, salles informatiques Linux et Windows, laboratoires de langue
- Des formations reconnues par les employeurs du territoire
- Une préparation à la recherche d'un contrat d'alternance
- Des mises en relation avec les entreprises partenaires